



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4080179

N/REF : 5/01/2023 12H58 C:002640 I:31640
V/REF : E36630
V/Email reçu le Jeudi 05/01/2023 à 12H58

ALLIADE HABITAT

Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. 7012

IMMEUBLE : BELIGNY SUD
RUE FERDINAND BUISSON
138/158/178, RUE EMILE BENDER
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Dardilly, le 29 Aout 2024

Référence Marché: Lot n°45-Agence Val de Saône

LOCALISATION : 347, 349, 351 ET 355 RUE JUSTIN GODARD - PARTIE COMMUNE CONTACTER LE GARDIEN MR DNEDNIA TEL 06 63297795

MOTIF : SUITE A L INTERVENTION REF 21102022 1609 - MME FIARD INDIQUE QUE LES COFFRETS QU ON A POSE NE SONT PAS ASSEZ SOLIDE ELLE SOUHAITE QU ON LES REFIXE ET SOUHAITE EGALEMENT QU ON RETIRE L ENSEMBLE DES PRISES DES PC + DEPUIS NOTRE INTERVENTION LES LAMPADAIRES EXTERIEURS NE FONCTIONNENT PLUS

Donneur d'ordre : Mme C. FIARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Rénovation parties communes

LE 13/01 A 13H30 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
CONTROLE DES COFFRETS DANS LES ALLEES
PREVOIR LE REMPLACEMENT D'UN COFFRET CASSE
MATERIEL INDISPONIBLE

DEPOSE DE 4 PRISES DE COURANT MODULAIRES A LA DEMANDE DE MME FIARD DES 4 ALLEES

RECHERCHE DE PANNE SUITE AUX LAMPADAIRES EXTERIEURS QUI NE FONCTIONNENT PAS
CONTROLE DES TABLEAUX ELECTRIQUES DES ALLEES, REPRISE CABLAGE DES ECLAIRAGE EXTERIEURS QUI A ETE ENDOMMAGÉ. REPRISE FIXATION DU 1ER TABLEAU ELECTRIQUE. POUR LE SECOND TABLEAU IL EST NECESSAIRE DE PREVOIR LE REMPLACEMENT DU COFFRET CASSE PAR LA POSE D'UN NOUVEAU COFFRET IP65 A CLEF AVEC PRISE IP54

INTERVENTION DU 02/03/2022 A 15H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES PARTIES COMMUNES.
REMPLACEMENT D'UN COFFRET COMPLET PAR UN COFFRET IP65 A CLEF EN



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4080179

PVC MOULÉ IK07 AVEC PRISE IP54 ET REPRISE CABLAGE COMPLET DES
INSTALLATIONS POUR MISE EN SERVICE DU COFFRET.

OBSERVATIONS : SR AB Email envoyé le 01/08/24 a 11H05 AMES
SR AB Email envoyé le 05/07/24 a 09H24 Mr A. BROT
SR AB Email envoyé le 12/06/24 a 15H08 AMES
SR AB Email envoyé le 23/04/24 a 10H52 Mr A. BROT
SR AB Email envoyé le 26/03/24 a 15H05 Mr A. BROT
SR AB Email envoyé le 05/03/24 a 16H02 Mr A. BROT
SR AB Email envoyé le 08/02/24 a 15H09 Mme C. FIARD
SR AB Email envoyé le 28/11/23 a 10H41 Mme C. FIARD
SR AB Email envoyé le 24/11/23 a 10H23 Mme C. FIARD
SR AB Email envoyé le 16/11/23 a 16H02 Mme C. FIARD
SR AB Email envoyé le 06/11/23 a 09H05 Mme C. FIARD
SR AB Email envoyé le 31/10/23 a 15H13 Mme C. FIARD
SR AB Email envoyé le 04/10/23 a 10H58 Mme C. FIARD
SR AB Email envoyé le 25/09/23 a 10H38 Mme C. FIARD
FP AB Email envoyé le 17/09/23 a 18H46 Mme C. FIARD

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h 13/01	1	34,48	34,48
1,00	EL1200-H.MO Controle/depose PC modulaire	1	37,82	37,82
1,00	EL1200-H.MO Reprise cablage ecl. ext	1	37,82	37,82
1,00	EL1200-H.MO Reprise fixation 1er coffret	1	37,82	37,82
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h 02/03	2	34,48	34,48
1,00	F&P coffret IP65 PVC moulé IK07 a clefs	2	175,25	175,25
1,50	EL1200-H.MO Remplac. coffret reprise cab	2	37,82	56,73



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4080179

TOTAL H.T.	414,40
T.V.A. a 10,00%	41,44
TOTAL T.T.C.En EURO	455,84

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°E36630
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Beaujolais Val de Saône4
13 rue Claude Bernard BP.80165
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Emetteur : M. Theo LABALME

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Marché n°030354 -

csc/2023-1258

Prestation Parties Communes

Bon de régl du 05/01/2023, Travaux à réaliser entre le et le 09/08/2024

Votre contact : MR DNEDNIA Mehdi (0663297795)

Bon de régl suite intervention du 05/01/2023 - intervention au 347,349,351 et 355 Rue Justin Godard

BELIGNY NORD (ALH - 7028)
RUE RISLER/J.GODARD/F.BUISSON
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
EL1220 - INTER ELF SUIVANT DEVIS	414,40	1,00 U	414,40	10,00%
Intervention d'électricité suivant devis.				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	414,40 €
Total TVA	10,00% 41,44 €
Total TTC	455,84 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°E36630
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR